



Faits saillants des premiers 10 ans de Sentinelles Petitcodiac : 1999 – 2009 **le 18 février, 2009**

1999

18 février, 1999 – Lancement du mouvement Petitcodiac Riverkeeper au Village de Petitcodiac, Nouveau-Brunswick, à la source de l'écosystème. Deux "Riverkeepers" bénévoles sont nommés – Gary Griffin (anglophone) et Daniel LeBlanc (francophone). Armand Bannister devient le Président-fondateur du Conseil d'administration de l'organisation. L'importante contribution de Michel LeBlanc-DesNeiges envers l'obtention de la désignation de la Petitcodiac en tant que premier chapitre canadien de la Waterkeeper Alliance est soulignée. Un concours est lancé pour trouver un nom français au mot "Riverkeeper". Trois priorités initiales sont identifiées : la libre circulation des poissons au pont-chaussée Petitcodiac, s'assurer qu'aucune pollution ne s'écoule dans la Petitcodiac à partir de l'ancien dépotoir riverain et améliorer la qualité du traitement des égouts à l'Usine de traitement des eaux usées du Grand Moncton.

mars 1999 – Petitcodiac Riverkeeper entame sa recherche sur la légalité du pont-chaussée Petitcodiac. Plus de 20 000 documents sont reçus du Ministère fédéral des Pêches et Océans via une demande d'accès à l'information.

avril 1999 – Petitcodiac Riverkeeper met sur pied un comité dont l'objectif est d'étudier le patrimoine culturel, historique et naturel de l'écosystème de la rivière Petitcodiac. Plusieurs éléments de cet écosystème unique et divers faits historiques sont répertoriés dans un rapport publié et remis à la Commission des rivières du patrimoine canadien.

juin 1999 – Robert F. Kennedy, fils assiste au baptême du premier bateau de surveillance de Petitcodiac Riverkeeper au vieux quai de Moncton, devant une foule imposante qui longe les rives de la rivière. Une conférence est livrée par M. Kennedy à un déjeuner-bénéfice où participent plus de 150 personnes de la communauté.

juillet 1999 – le nom français pour "Riverkeeper" (Sentinelle) est choisi.

septembre 1999 – le logo de Sentinelles Petitcodiac est créé et le premier site web de l'organisme – www.petitcodiac.org – est lancé.

décembre 1999 – Sentinelles Petitcodiac reçoit deux études légales portant sur le pont-chaussée Petitcodiac. Ces deux études suggèrent que le pont-chaussée contrevient aux articles sur le passage du poisson dans la Loi fédérale sur les pêches.

2000

janvier 2000 – Daniel LeBlanc devient l’unique Sentinelle/Riverkeeper et est nommé Directeur général de l’organisme.

mars 2000 – Sentinelles dévoile son Document de réflexion sur les options en vue de la restauration de la rivière Petitcodiac et annonce qu’il favorise l’option d’un pont-partiel pour restaurer la rivière. Une carte postale montrant trois photos aériennes de la rivière en 1954, 1996 et 200? est dévoilée – plus de 10 000 copies seront imprimées et distribuées au cours des prochaines années et une campagne majeure développée pour atteindre cet objectif. L’image des trois photos aériennes apparaît quelques mois plus tard sur un grand babillard au centre-ville de Moncton.

mai 2000 – Sentinelles dévoile sa Déclaration publique et pétition demandant à la Province du Nouveau-Brunswick de restaurer la Petitcodiac. La Déclaration récoltera plus de 5000 signatures dans les années qui suivent.

mai 2000 – Fort Folly First Nation devient la première communauté du bassin versant à officiellement appuyer la proposition de Sentinelles Petitcodiac de remplacer le pont-chaussée par un pont partiel. Les communautés de Salisbury, Memramcook, Dorchester, Elgin, Petitcodiac et Dieppe suivent le pas dans le courant des prochains mois. Sept sur 10 communautés du bassin versant appuient désormais la proposition de restauration des Sentinelles. La Ville de Moncton décide de ne pas se prononcer sur le sujet, tandis que Hillsborough et Riverview déclarent être opposés à cette démarche.

juin 2000 – Sentinelles Petitcodiac avise le Ministre des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, de ses intentions d’entamer des procédures judiciaires visant à faire appliquer la Loi sur les pêches et restaurer le passage du poisson au pont-chaussée Petitcodiac.

juin 2000 – Sentinelles publie un document énumérant 96 rapports étudiant l’effet du pont-chaussée Petitcodiac sur la rivière depuis 40 ans. Le titre du rapport se lit comme suit: Petitcodiac – la rivière la plus étudiée au Canada. En mars 2001, 36 nouveaux rapports sont ajoutés à cette liste augmentant le total à 132.

juillet 2000 – Avec l’aide du Environmental Bureau of Investigation (EBI – qui deviendra plus tard le Lake Ontario Waterkeeper), Sentinelles Petitcodiac entame son enquête sur l’écoulement de lixiviat à l’ancien site d’enfouissement riverain de la Ville de Moncton. Des échantillons du lixiviat s’écoulant dans le ruisseau Jonathan sont prélevés et envoyés pour analyse. Une enquête portant sur le déversement d’égouts provenant de l’Usine de traitement des eaux usées est aussi entamée.

août 2000 – Le Ministre fédéral des Pêches et Océans nomme un Conseiller Spécial, Eugene Niles, pour préparer un rapport sur la problématique du passage de poisson au pont-chaussée Petitcodiac, en réponse à la lettre de Sentinelles envoyée en juin 2000. Sentinelles Petitcodiac fourni à ce processus les preuves légales jusqu’à date récoltées.

novembre 2000 – Les résultats des échantillons de lixiviat prélevés à l’ancien site d’enfouissement de la Ville de Moncton montrent que ce liquide est mortel aux poissons. Sentinelles soumet ces preuves et dépose une plainte officielle à la Division d’application des lois du bureau d’Environnement Canada, qui prends en charge l’enquête.

novembre 2000 – Un chercheur senior du Musée canadien de la Nature annonce que le pont-chaussée Petitcodiac aurait causé le premier cas de disparition d’une espèce de moule au Canada – l’Alasmidonte naine (Dwarf wedge mussel).

2001

janvier 2001 – Sentinelles produit et soumet un rapport détaillé de 18 pages, dans le cadre de l’étude Niles, décrivant l’application de la Loi sur les pêches en termes de passage du poisson pour chaque option proposée dans ce rapport préliminaire. Le rapport de Sentinelles démontre que la seule option viable à long terme pour permettre le passage du poisson est celle du “pont partiel”.

février 2001 – Sentinelles dévoile un rapport de 14 pages et une affiche éducative intitulée 250 ans d’anecdotes sur le Mascaret de la rivière Petitcodiac pendant la Semaine nationale du patrimoine. Le témoignage de l’officier français de Léry, en 1750, constitue la plus ancienne description du Mascaret Petitcodiac répertoriée dans l’étude. Ce document préparé par Sentinelles est le premier rapport portant sur le Mascaret de la rivière Petitcodiac publié en 50 ans.

février 2001 – Eugene Niles soumet son rapport final au Ministre des Pêches et Océans, dans lequel il affirme que l’option du “pont partiel” serait “l’option idéale” pour restaurer la rivière Petitcodiac, son écosystème et son mascaret. Il recommande cependant d’étudier en plus deux autres options : le remplacement de l’échelle à poisson et l’ouverture des vannes. Il recommande aussi qu’une étude environnementale soit commencée immédiatement.

mars 2001 – Le ministre des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, réagit au Rapport Niles en annonçant que le Statu quo n’est plus une option viable en ce qui concerne le pont-chaussée Petitcodiac. Il invite la Province du Nouveau-Brunswick à entamer rapidement une étude environnementale, en partenariat avec le gouvernement fédéral, dans le but de trouver une solution à long-terme idéale pour résoudre ce problème. Le ministre réitère la position de son Ministère qui veut que le passage du poisson soit restauré.

mars 2001 – Quatre générations d’activistes militant pour la restauration de la rivière Petitcodiac se rencontrent au pont-chaussée. Une élève du secondaire Naomi Thériault, l’activiste de longue date Gary Griffin et le dernier Officier des Pêches de la rivière Petitcodiac, Conrad Bleakney, se joignent à Daniel LeBlanc pour une photo. La lutte pour sauver la rivière Petitcodiac, qui commença au milieu des années soixante, est considérée être l’une des plus longues luttes environnementales au Canada.

mai 2001 – Sentinelles Petitcodiac ouvre son premier bureau avec vitrine sur la rue Botsford au centre-ville de Moncton.

juin 2001 – Sentinelles Petitcodiac organise une première de deux activités de nettoyage dans le bassin versant en 2001, dans cinq cours d'eau et avec plus de 120 bénévoles, qui réussissent à retirer plus de 17 tonnes of déchets.

juin 2001 – La Sentinelle Daniel LeBlanc est élu au Conseil d'administration de la Waterkeeper Alliance, présidé par Robert F. Kennedy, Jr., pour agir à titre de directeur "international".

août 2001 – Un marais près de la nouvelle marina à Riverview est rempli à la veille d'une activité de régates. Sentinelles dépose une plainte officielle au Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick. Une enquête à lieu et la Ville de Riverview reçoit l'ordre de restaurer le marais.

septembre 2001 – Six mois après la déclaration du Ministre Dhaliwal's, et sans nouvelle concernant le suivi, Sentinelles annonce son intention d'entamer des procédures judiciaires contre le Ministère des Pêches et Océans qui manque à son devoir d'appliquer la Loi sur les Pêches au pont-chaussée Petitcodiac en forçant la Province d'agir.

octobre 2001 – Quatre dauphins échouent dans la vase de la rivière à marée base en aval du pont-chaussée Petitcodiac. Trois d'entres eux sont libérés dans le cadre d'une opération de sauvetage spectaculaire. Un quatrième meurt devant une foule de plusieurs centaines de personnes assistant au drame sur les rives de la Petitcodiac.

octobre 2001 – Une semaine après l'annonce de Sentinelles, Ottawa annonce qu'elle a conclu une entente avec la Province du Nouveau-Brunswick pour démarrer une étude d'impact environnemental de 3 ans, au prix de 3 millions de dollars, pour restaurer le passage du poisson au pont-chaussée. Sentinelles informe le gouvernement fédéral qu'il mettra en veilleuse son action judiciaire le temps de connaître les détails de cette étude.

novembre 2001 – Sentinelles Petitcodiac devient le premier organisme environnemental du Grand Moncton à obtenir le statu de Société de bienfaisance. Sentinelles réalise avec succès sa première campagne de porte-à-porte en adhérant 200 nouveaux membres.

décembre 2001 – « Père Noël Chocolat » rend visite aux bureaux de l'organisme pour participer à une activité de levée de fonds.

2002

février 2002 – La Division de l'application des lois d'Environnement Canada annonce que des accusations ont été portées contre la Ville de Moncton et trois autres accusés dans l'affaire des déversements de lixiviat dans le ruisseau Jonathan et la Petitcodiac.

mars 2002 – Sentinelles Petitcodiac complète deux rapports détaillés, crée une nouvelle section dans son site web et produit une affiche éducative portant sur les barrages abandonnés. Le premier rapport intitulé "Reclaiming Free Flow – An Information Guide on Removing Small Abandoned Dams" est un guide de 80 pages qui explique les procédures à suivre pour mettre sur pied un projet de démantèlement de barrage abandonné dans la région de la baie de Fundy. Le

deuxième rapport de 65 pages intitulé “Assessment on Decommissioning the Abandoned Humphreys Brook Dam” est une étude de faisabilité du démantèlement du barrage Humphreys à Moncton. Des consultations publiques ont lieu pour présenter les résultats de cette étude ainsi que les recommandations pour procéder aux analyses plus détaillées de l’étude.

mars 2002 – Sentinelles Petitcodiac lance un documentaire de 15 minutes produit et subventionné par la compagnie ontarienne Soft Science et intitulé « Au secours... de la rivière Petitcodiac au Nouveau-Brunswick ».

mars 2002 – George Wybouw succède à Armand Bannister en tant que Président du Conseil d’administration de l’organisme.

mars 2002 – Sentinelles Petitcodiac complète, en partenariat avec le Groupe de surveillance du bassin Petitcodiac, la première phase du projet de réhabilitation du ruisseau Halls, l’un des cours d’eau les plus pollués de la région. Un rapport détaillé de 100 pages est produit, décrivant les problèmes majeurs auxquels font face les tributaires de ce sous-bassin. Une liste des actions à prendre pour y remédier est présentée.

mai 2002 – Sentinelles Petitcodiac organise une première de deux activités de nettoyage dans le bassin versant en 2002, dans huit cours d’eau et avec plus de 100 bénévoles, qui réussissent à retirer plus de 14 380 lbs. de déchets.

mai 2002 – Sentinelles Petitcodiac organise quatre activités d’appréciation de la rivière dans le bassin-versant (« Prières pour la rivière ») mettant en vedette la danseuse de renommée Lee Saunders et un groupe de prière traditionnel de la réserve autochtone Big Cove. Ces célébrations ont lieu à Petitcodiac, Moncton et Memramcook (Beaumont). Plus de 100 personnes y prennent part.

juin 2002 – Sentinelles Petitcodiac organise un « appel à l’action » national afin de protester contre la proposition de la Province de réintroduire le Statu quo comme option viable une fois l’étude d’impact de 3 millions de dollars terminée en 2005. La proposition déclenche un tollé qui force la province à laisser tomber cette proposition.

juin 2002 – Un déversement d’huile s’écoulant dans le ruisseau Halls jusqu’à la rivière Petitcodiac est découvert et retracé quelques heures plus tard à sa source par la Sentinelle. L’huile ressort d’un grand égout pluvial qui se déverse dans le ruisseau Humphreys. Des échantillons sont prélevés par la Sentinelle, testés et montrent que ce liquide est mortel aux poissons. Une enquête se poursuit et la source du problème est associée à un emplacement du Parc industriel Caledonia.

août 2002 – Un employé de Sentinelles Petitcodiac, Georges Brun, découvre un déversement provenant d’une usine de textile le long du ruisseau Humphreys lors d’une patrouille vérifiant le suivi au déversement d’huile découvert plus tôt dans l’été. Des échantillons sont prélevés, testés et montrent que ce liquide est mortel aux poissons. Sentinelles remet ces preuves à la Division de l’application des lois d’Environnement Canada qui entreprends son enquête.

septembre 2002 – Sentinelles Petitcodiac reçoit le Prix canadien de l’environnement 2002 pour son travail de protection des espèces et de leur habitat au Canada.

octobre 2002 – La Chambre de commerce du Grand Moncton décerne son prix d'excellence en matière de protection de l'environnement à Sentinelles Petitcodiac. C'est la première fois que la communauté d'affaire locale reconnaît les efforts d'un groupe environnemental travaillant à restaurer la rivière Petitcodiac.

octobre 2002 – En raison d'un soutien populaire grandissant, deux conseils municipaux, Riverview et Hillsborough, auparavant formellement opposés à la restauration de la rivière, se joignent à Moncton pour se déclarer « neutres ». Les trois municipalités promettent d'accepter les résultats de l'Étude d'impact une fois complétée en 2005.

novembre 2002 – Un rapport de recherche de 80 pages sur la légalité du pont-chaussée Petitcodiac, monté et rédigé par le EBI et un étudiant du programme Pro-bono de l'Université de Toronto, est remis à Sentinelles Petitcodiac.

2003

janvier 2003 – L'École Amirault à Dieppe se voit décerner le premier prix annuel de la Rivière Petitcodiac pour souligner son important projet de recherche sur la rivière Petitcodiac. La première liste annuelle des « 10 pires pollueurs » du bassin versant accompagné d'un rapport de 10 pages est aussi dévoilée. Les trois pires « pollueurs » sont tous des gouvernements ou agences publiques, et comprennent la Province du Nouveau-Brunswick (pont-chaussée Petitcodiac et autres ponts-chaussées dans le bassin versant), la Commission des eaux usées du Grand Moncton (pour son faible niveau de traitement des eaux usées) et la Ville de Moncton (déversements toxiques provenant de son ancien site d'enfouissement et de d'autres infrastructures d'égouts).

février 2003 – La seconde phase du projet de démantèlement du barrage abandonné Humphreys Brook à Moncton est complétée. Elle comprend une étude topographique, un plan de gestion des sédiments, un plan de démantèlement du barrage et un inventaire des poissons. Sentinelles organise des rencontres publiques et obtient la permission du propriétaire (Tandem Fabrics Ltd.) de trouver les fonds nécessaires pour mener ce projet à bien. La Ville de Moncton et d'autres financeurs potentiels sont approchés.

février 2003 – La ministre de l'Environnement du Nouveau-Brunswick, Kim Jardine, annonce le début du processus d'Étude d'impact sur l'environnement (EIE) visant à trouver une solution permanent au problème de passage du poisson au pont-chaussée Petitcodiac. Le gouvernement provincial refuse cependant de s'engager à réaliser un projet de suivi une fois l'étude complétée en 2005. Sentinelles Petitcodiac annonce son retrait du processus jusqu'à ce la Province du Nouveau-Brunswick s'engage à réaliser un projet de suivi. La Sentinelle Daniel LeBlanc tente de lancer une boule de neige au dessus du chenal de 100 mètre gelé, pour illustrer le fait que l'état de la rivière – 90% plus étroit à cet endroit qu'à l'origine, est en crise.

mars 2003 – Sentinelles visite l'Assemblée législative à Fredericton et livre une trousse éducative portant sur la rivière Petitcodiac aux 55 députés du Nouveau-Brunswick. Remet aussi une liste des « 10 bonnes raisons » d'agir en faveur de la restauration et une liste des « 10 excuses les plus souvent citées » par les opposants pour ne rien faire.

mars 2003 – Ronald Babin succède à George Wybouw en tant que Président du Conseil d'administration de l'organisme.

mai 2003 – À deux semaines des élections provinciales, les trois partis politiques s'engagent finalement à mettre en œuvre rapidement les recommandations de l'EIE une fois celle-ci terminée en 2005. Les Sentinelles annoncent qu'ils réintègrent le processus de l'EIE peu après.

juin 2003 – Sentinelles Petitcodiac célèbre la première Journée canadienne des rivières en organisant une excursion en canoe/kayak sur la rivière Petitcodiac à partir du quai du Village-des-Belliveau. L'organisme dévoile ses deux nouveaux kayaks, achetés grâce à un don de l'édition 2002 du Festival des vins du Monde de Moncton.

juillet 2003 – La rivière Petitcodiac est désignée "Rivière la plus menacée au Canada" par Earthwild International et Wildcanada.net. Cette nouvelle reçoit une couverture médiatique nationale et internationale: le Globe & Mail, le site web du National Geographic, Canadian Geographic, tous les médias d'information principaux du N.-B.

septembre 2003 – La Ville de Moncton plaide coupable aux accusations qui pèsent contre elle dans l'affaire du déversement de lixiviat toxique dans le ruisseau Jonathan et la rivière Petitcodiac. Elle accepte de payer une amende de 35 000 \$ en plus de nettoyer le site au coût estimé de 700 000 \$.

septembre 2003 – Le bureau d'application de la loi d'Environnement Canada dépose des accusations contre une compagnie de construction en rapport à des déversements toxiques provenant de l'usine de textile Tandem Fabrics Ltd. Sentinelles avait initié une enquête sur ce problème au cours de l'été 2002. La compagnie de construction est plus tard acquittée de ces accusations.

décembre 2003 – Tandem Fabrics Ltd. se soumet à l'ordonnance d'Environnement Canada de raccorder son système de rejet au système d'acheminement de l'usine de traitement des eaux usées de la région, au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars. La Ville de Moncton est aussi forcée d'améliorer son infrastructure d'égout sanitaire à cet endroit, pour régler le problème de déversements périodiques d'égouts sanitaires dans le ruisseau Humphreys.

2004

janvier 2004 – Environnement Canada se voit décerner le Prix de la Rivière Petitcodiac 2003 pour souligner son travail qui a permis à l'organisme de régler deux problèmes chroniques de déversements toxiques dans les cours d'eau du bassin versant : à l'ancien site d'enfouissement riverain de Moncton et à l'usine de textile du ruisseau Humphreys.

mars 2004 – Une étude détaillée du projet de démantèlement du barrage abandonné de la marine canadienne à Riverview est complétée. Elle comprend une étude topographique, un plan de gestion des sédiments, un plan de démantèlement du barrage et un inventaire des poissons. Sentinelles organise des rencontres publiques et présente les résultats du projet au propriétaire (Ville de Riverview), au Ministère de la défense nationale et à d'autres financeurs potentiels pour réaliser ce projet de restauration.

mars 2004 – Michel Desjardins succède à Ronald Babin en tant que Président du Conseil d'administration de l'organisme.

avril 2004 – Sentinelles Petitcodiac continue de soumettre des commentaires au processus de l'Étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) portant sur le pont-chaussée. Lors d'un atelier d'information technique portant sur la migration du poisson en avril, les experts dirigeant l'ÉIE et menant des recherches approfondies sur diverses passes migratoires installées partout dans le monde, font état de preuves incontournables selon lequel seul l'écoulement libre (ouverture permanente des vannes ou remplacement du pont-chaussée par un pont partiel) permettra le passage sans entrave du poisson au pont-chaussée Petitcodiac. Les résultats présentés à cet atelier confirment la solution que les militants de notre région s'acharnent à faire accepter depuis plus de 30 ans.

avril 2004 – Sentinelles Petitcodiac lance les deux premiers d'une série de quatre affiches s'intitulant Renaissance Petitcodiac, qui explorent certaines opportunités que créerait la restauration de la rivière : *Les Mascarets du monde* (un projet pour faire renaître l'attraction touristique du Mascaret une fois la rivière restaurée), et *Le Monument* (un projet de recycler les vannes du pont-chaussée pour en créer une gigantesque sculpture après le démantèlement du pont-chaussée).

avril 2004 – Robert F. Kennedy, fils est de retour à Moncton (Shédiac) avec 10 autres membres du Conseil d'administration de la Waterkeeper Alliance, pour participer à une retraite. Devant une foule de 600 personnes au Moncton High School, Kennedy livre un discours fervent enjoignant la communauté de se rallier au projet historique de restauration de la rivière. Il promet de revenir dans la région pour surfer le Mascaret de la Petitcodiac une fois la rivière restaurée.

mai 2004 – Sentinelles Petitcodiac prépare et dépose à l'intention de l'EIE six déclarations sous serment de pêcheurs chevronnés qui faisaient la pêche dans la rivière Petitcodiac avant la construction du pont-chaussée. Il s'agit de la première fois qu'une déclaration sous serment est déposée en preuve dans l'affaire du pont-chaussée.

juin 2004 – Les derniers deux d'une série de quatre affiches s'intitulant Renaissance Petitcodiac sont dévoilés en juin, *La promenade* (un projet pour transformer l'ancien site d'enfouissement riverain en un point d'observation de la rivière) et en juillet, *Unforgettable Fire/Petitcodiac en lumière* (un projet pour célébrer l'ouverture du pont-chaussée en organisant un feu d'artifice géant et un important concert).

septembre 2004 – Sentinelles Petitcodiac dévoile une carte détaillée du bassin versant sur son Site web pour sensibiliser la population aux cours d'eau qui les entourent.

2005

janvier 2005 – Sentinelles Petitcodiac remet le Prix de la Rivière Petitcodiac 2004 à la communauté artistique de la région, dans le but de reconnaître sa générosité et son engagement exemplaire envers la cause de la rivière Petitcodiac.

avril 2005 – Sentinelles Petitcodiac organise, à l’occasion de la journée de la Terre (22 avril), une cérémonie du levée du soleil au parc riverain en compagnie du leader traditionaliste amérindien Carlos Gomes et dans le cadre du Festival littéraire Northrop Frye. Sentinelles organise aussi une excursion en canoe-kayak sur la rivière Petitcodiac entre les villages de Petitcodiac et Salisbury en fin avril.

juillet 2005 – Sentinelles Petitcodiac intervient auprès du Ministère des Pêches et Océans pour classer deux cours d’eau au Parc Mapleton qui avaient été désignés « canaux de drainage » par la Commission du district d’aménagement du Grand Moncton, dans le but de convaincre le Conseil municipal de Moncton de revenir sur sa décision de transférer une parcelle de plus de 23 acres de ce parc à un promoteur privé.

septembre 2005 – Sentinelles Petitcodiac organise l’activité *Naviguez le centreville*, une première sortie de 10 km en canoe-kayak entre Moncton et le pont-chaussée, qui attire plus de 20 participants. La Sentinelle Daniel LeBlanc co-anime aussi, en compagnie de la vice-présidente de notre Conseil d’administration Terry-Dixon Parker, une soirée à Hillsborough intitulée « Voices from the Marsh » le 2 septembre, pour commémorer le 250^{ième} anniversaire de la « Bataille de la rivière Petitcodiac ».

septembre 2005 – Sentinelles Petitcodiac rencontre le Conseil municipal de Moncton pour leur demander de revenir sur leur décision de transférer une parcelle de plus de 2 acres du parc Riverain à un promoteur privé. Sentinelle rencontre Centreville Moncton Inc. pour les encourager de mener une session de « visionnement » portant sur l’avenir des propriétés riveraines du centreville. Sentinelle collabore aussi avec SOS Eau Water pour préparer une demande d’injonction en cour concernant cette transaction.

octobre 2005 – L’option de restauration de l’écoulement libre de la rivière au pont-chaussée Petitcodiac (remplacement par un pont partiel) est recommandée comme solution de rechange privilégiée par le Rapport d’étude d’impact sur l’environnement (ÉIE) dévoilé en octobre. Cette recommandation mettra fin au lac artificiel et permettra le retour de la marée de la Petitcodiac. Sentinelles soumet des commentaires détaillés venant appuyer les conclusions du Rapport de l’ÉIE, long de 2 386 pages.

novembre 2005 – Sentinelles Petitcodiac produit et co-rédige un cahier spécial de 16 pages portant sur la rivière intitulé « Petitcodiac, une rivière renaît ». Plus de 50 000 copies de cette publication-souvenir sont imprimées et distribuées dans l’ensemble du bassin versant. Sentinelles se sert du cahier dans ses présentations (écoles, rencontres) et le document est en ligne pour une période d’un an sur le site Canadaeast.com.

novembre 2005 – Sentinelles Petitcodiac recherche et produit une affiche éducative portant sur les Espèces marines de la rivière Petitcodiac, pour promouvoir les espèces de poissons, mammifères marins et mollusques d’eau fraîche du bassin versant. Plus de 50 000 copies de l’affiche sont imprimées, insérées dans le cahier spécial et distribuées dans l’ensemble du bassin versant.

novembre 2005 – Les conseils municipaux de Moncton et de Hillsborough donnent leur appui au Rapport de l’ÉIE qui recommande l’ouverture du pont-chaussée. Neuf des dix municipalités du

bassin versant appuient désormais la restauration de la rivière. La Ville de Riverview, malgré ses promesses d'appuyer les conclusions de l'ÉIE en octobre 2002, même réitérées en juin 2003 après l'élection municipale, revient sur sa parole et se range du côté des opposants pour lutter contre la restauration de la rivière Petitcodiac.

décembre 2005 – La campagne porte-à-porte de Sentinelles Petitcodiac franchie une étape importante lorsque le canvasser Jean-Marc Dugas recrute le 700^e membre de l'organisme. Depuis l'automne 2001, plus de 10 000 foyers à Dieppe, Moncton et Riverview ont été sollicités pour se joindre à l'organisme ou appuyer la cause de la restauration de la rivière.

2006

janvier 2006 – Sentinelles Petitcodiac décerne le Prix de la Rivière Petitcodiac 2005 à la Province du Nouveau-Brunswick pour son leadership dans la réalisation de l'ÉIE qui recommande l'ouverture du pont-chaussée Petitcodiac. Malgré plusieurs tentatives de présenter ce prix à la Province, le premier ministre Bernard Lord refuse cette invitation.

janvier 2006 – Sentinelles Petitcodiac questionne les 12 candidats de la région dans la campagne électorale fédérale. Tous les candidats répondent au questionnaire, 11 s'engageant une fois élu à défendre la Petitcodiac et à agir rapidement pour financer les recommandations de l'ÉIE. Le seul candidat qui se déclare contre la restauration et qui réside à l'extérieur du bassin versant près de Saint-Jean, Rob Moore, est élu. Il jouera désormais un rôle actif au sein du Gouvernement Harper dans la prise de décision qui verra renverser une tradition vieille de 25 ans, au sein du Ministère des Pêches et Océans, de demander la libre circulation du poisson au pont-chaussée Petitcodiac.

janvier 2006 – Sentinelles Petitcodiac se joint à la lutte pour opposer le développement d'une troisième carrière le long de la rivière Memramcook.

avril 2006 – La Commission d'aménagement Beaubassin recommande au Ministre de l'Environnement du Nouveau-Brunswick de ne pas octroyer un permis pour développer une nouvelle carrière le long de la rivière Memramcook. Le Ministre décidera plus tard de ne pas suivre cet avis de la Commission et accordera un permis au promoteur.

avril 2006 – La Ville de Moncton décide de ne pas procéder à la vente d'une parcelle de terre publique du parc riverain et annonce qu'une session de « visionnement » ira de l'avant pour déterminer l'avenir du développement riverain et du centre-ville.

avril 2006 – La firme d'ingénierie GEMTEC est trouvée coupable d'accusations en vertu de la Loi sur les Pêches à l'ancien site d'enfouissement riverain de Moncton. L'enquête des Sentinelles en 2000 avait entamé ces procédures, plus tard prises en charge par les avocats du bureau d'Environnement Canada.

juin 2006 – Le Directeur général et la première Sentinelle de Sentinelles Petitcodiac, Daniel LeBlanc, annonce qu'il prendra sa retraite à la fin de l'été après sept ans et demi à la barre du premier chapitre de la Waterkeeper Alliance au Canada et l'un des organismes environnementaux les plus influents du Nouveau-Brunswick. Un événement spécial est organisé pour souligner la contribution extraordinaire de Daniel envers la cause de la rivière Petitcodiac.

septembre 2006 – Sentinelles Petitcodiac questionne tous les candidats et partis politiques en lice dans l'élection provinciale. Tous les candidats des partis NPD et Libéral répondent au questionnaire, tandis qu'aucun candidat Conservateur ne donne suite au sondage. Tous les partis politiques s'engagent à agir pour restaurer la rivière Petitcodiac, tandis que seuls les partis Libéral et NPD inscrivent cette promesse dans leur plateforme. Le chef du parti Libéral Shawn Graham se rend à Moncton durant la campagne pour annoncer que son gouvernement honorera cette promesse s'il est élu.

septembre 2006 – Le conseiller municipal de Moncton Steven Boyce est nommé nouvelle Sentinelle Petitcodiac à temps-partiel, tandis que Jodie Hambrook est nommée Directrice générale à temps-partiel de l'organisme. Ils succèdent à Daniel LeBlanc, Sentinelle Petitcodiac et Directeur général fondateur de l'organisme.

novembre 2006 – Steven Boyce annonce sa démission en tant que Sentinelle de l'organisme pour concentrer ses énergies vers une autre lutte environnementale qui se dessine dans le bassin versant Turtle Creek (source d'eau potable de la Ville de Moncton), opposant la ville et l'industrie d'exploration gazière et pétrolière. Le Conseil d'administration de Sentinelles accepte cette démission avec regret. Michel Desjardins, Président bénévole du Conseil d'administration, devient le nouveau porte-parole de Sentinelles Petitcodiac jusqu'à ce que l'organisme nomme sa prochaine Sentinelle.

2007

février 2007 – Sentinelles Petitcodiac présente le prix de la rivière Petitcodiac 2006 à Le Mascaret, une publication mensuelle, pour son rôle actif dans la promotion de la cause de la rivière Petitcodiac.

mars 2007 – Sentinelles Petitcodiac se dit déçu du discours du budget provincial présenté par le ministre des Finances, Victor Boudreau.

juillet 2007 – Sentinelles Petitcodiac dépose une demande en révision judiciaire devant la Cour fédérale enjoignant le ministre fédéral des Pêches et Océans à prendre toutes les mesures nécessaires pour forcer la province du Nouveau-Brunswick à assurer le libre passage du poisson dans la rivière Petitcodiac, conformément à l'article 20 de la *Loi sur les pêches*.

août 2007 – Devant une salle bondée, Roly MacIntyre, ministre d'Approvisionnement et Services, et Michael Murphy, ministre de la Santé, annoncent l'intention de la province du Nouveau-Brunswick de restaurer le passage du poisson dans la rivière Petitcodiac en remplaçant le pont chaussé par un pont de 280 mètres.

novembre 2007 – Dans un affidavit déposé en cour fédérale suivant la demande en révision judiciaire de Sentinelles Petitcodiac, le gouvernement fédéral affirme qu'il a complété son analyse en vertu de la *Loi sur les eaux navigables* et la *Loi sur les pêches* et se dit satisfait que le remplacement du pont chaussé par un pont de 280 mètres est conforme à sa réglementation.

décembre 2007 – L'organisme Sentinelles Petitcodiac annonce qu'il dépose des documents additionnels devant la Cour fédérale pour forcer le ministre fédéral des Pêches et Océans, Loyola Hearn, à ordonner la restauration du passage du poisson dans la rivière Petitcodiac.

2008

janvier 2008 – Tim Van Hinte est nommé Sentinelle et directeur général de Sentinelles Petitcodiac.

février 2008 – Sentinelles Petitcodiac présente le prix de la rivière Petitcodiac 2007 à Peter Etheridge pour son rôle actif dans la désignation de la région de Fundy comme réserve biosphère de l'UNESCO.

mars 2008 – Michel Desjardins termine son mandat de 4 ans à titre de membre du conseil d'administration, dont trois ans à titre de président et 2 ans à titre de porte-parole officiel de l'organisme.

juin 2008 – Comme suite à une plainte officielle des Sentinelles, le ministère provincial de l'Environnement ordonne à une entreprise d'exploration d'uranium de cesser ses travaux de forage dans une zone protégée du bassin versant Turtle Creek. Sentinelles Petitcodiac est intervenu après qu'un citoyen vivant dans la région de Turtle Creek, Christian Thériault, lui a fait part de la violation présumée.

juillet 2008 – Annonce historique du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, à l'effet que le gouvernement provincial s'engage à dépenser 20 millions \$ pour compléter les deux premières phases du projet de restauration. La valeur totale du projet se monte à 68 millions \$.

septembre 2008 – Sentinelles Petitcodiac reçoit le prix Phénix qui reconnaît « les efforts triomphants de restauration de la Petitcodiac grâce à son leadership communautaire et à ses travaux tenaces, stratégiques et déterminés à tous les niveaux ».

septembre 2008 – Quelque 30 bénévoles participent à un effort de nettoyage du ruisseau Humphrey à Moncton. L'événement est organisé avec la collaboration de l'Alliance du bassin versant Petitcodiac. Près d'une tonne de déchets est retirée du cours d'eau.

octobre 2008 – Sentinelles Petitcodiac dépose une plainte formelle auprès d'Environnement Canada concernant le déversement d'eaux usées non traitées émanant du lotissement Greensboro.

octobre 2008 – Sentinelles Petitcodiac lance le programme Patrouille Petitcodiac, un nouveau projet qui vise à recruter et à former des bénévoles responsables de surveiller les cours d'eau de la région et de signaler des cas de pollution. Le projet comprend un volet jeunesse.

novembre 2008 – Sentinelles Petitcodiac élabore un plan pour renouveler son site Internet, site qui sera rendu public au printemps 2009.

décembre 2008 – Sentinelles Petitcodiac implore le gouvernement fédéral à s’engager financièrement dans le plus grand projet d’infrastructure environnementale de l’histoire du Nouveau-Brunswick, la restauration de la rivière Petitcodiac.

2009

janvier 2009 – Sentinelles Petitcodiac dépose une plainte formelle auprès d’Environnement Canada concernant les retards aux travaux de détournement du Ruisseau Jonathan dans la ville de Moncton.